

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 6 (1973)

Heft: 2

Artikel: Deux études sur Töpffer

Autor: Gautier, Léopold

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUX ÉTUDES SUR TÖPFFER

I

TÖPFFER ET SES CENSEURS PARISIENS

Les nouvelles de Rodolphe Töpffer, au nombre d'une dizaine, appelées plus tard *Nouvelles genevoises*, ont paru de 1832 à 1839, les unes dans la *Bibliothèque universelle* de Genève (BU), les autres chez divers imprimeurs :

La Bibliothèque de mon oncle, 1832, BU
Le Presbytère, 1832
La Peur, 1833, BU
L'Héritage, 1834
Elisa et Widmer, 1834
Le Col d'Anterne, 1836, BU
Les Deux Prisonniers, 1836, BU
La Traversée, 1837, BU
Le Lac de Gers, 1837, BU
La Vallée de Trient, 1837, BU
Henriette, 1837, BU
Le Grand Saint-Bernard, 1839, BU

Ces nouvelles, d'un tirage très limité, signées R. T. (jamais R. Töpffer), étaient destinées surtout au public genevois. Töpffer en faisait volontiers hommage à des amis, à des auteurs non genevois aussi, qu'il connaissait par leurs écrits, comme Xavier de Maistre à Naples, ou Vinet à Bâle, Zschokke à Aarau.

Zschokke traduisit lui-même les nouvelles de Töpffer, qui parurent en 1839 chez Sauerländer à Aarau. Dans la préface il déplore que Töpffer soit inconnu en dehors de Genève; mais grâce à lui le cercle des lecteurs de Töpffer s'étendit.

Les envois, d'abord anonymes, qu'adressait Töpffer à l'auteur du *Lépreux de la cité d'Aoste* eurent des conséquences d'une plus grande portée pour la destinée littéraire de l'auteur genevois. En effet, quittant l'Italie où il avait séjourné presque vingt ans pour retourner

en Russie, Maistre fit le détour de Paris qu'il voyait pour la première fois à l'âge de 75 ans.

L'éditeur Gervais Charpentier y avait inauguré une collection de livres de poche avant la lettre, alimentée par beaucoup de rééditions. Il souhaitait publier les œuvres de Maistre dès longtemps épuisées ; mais comme celui-ci n'avait publié que cinq brefs récits — qui avaient suffi à le rendre célèbre — Charpentier aurait voulu étoffer le volume de quelque œuvre encore inédite.

Mais Xavier de Maistre repoussa cette suggestion et recommanda à Charpentier de publier plutôt des nouvelles de Töpffer. Il informa celui-ci de cette proposition, qui avait été favorablement accueillie¹.

Dans sa réponse², Töpffer, tout en exprimant sa vive admiration pour l'auteur du *Lépreux*, déclare accepter la proposition : « Vous mettez à ma disposition une occasion unique de produire là-bas quelques-uns de mes écrits déjà connus ici. »

Deux ou trois lettres sont encore échangées entre Paris et Genève. Charpentier est désireux de voir les *Nouvelles genevoises* présentées au public par une préface signée Xavier de Maistre. Par modestie, celui-ci se dérobe, mais adresse à l'éditeur une lettre, causerie familière d'un visiteur étranger que Paris charme et éblouit, qui tiendra lieu de préface.

Dans la *Revue des Deux Mondes*, en mai 1839, Sainte-Beuve, consacrant une étude à Xavier de Maistre, écrit : « ... Il aimait à parler avec éloges d'un écrivain genevois spirituel qui est un peu de son école pour le genre d'émotions et pour l'humour. Quand on lui demandait s'il n'avait pas quelque dernier opuscule en portefeuille, il répondait en désignant le Presbytère, l'Héritage, la Bibliothèque de mon oncle, la Traversée, le Col d'Anterne, le Lac de Gers, un choix enfin des meilleurs écrits de M. Töpffer, et en désirant qu'on les fît connaître en France. On aurait l'agrément de l'auteur pour ôter ça et là deux ou trois taches, car il y en a quelques-unes de diction et de ton. Si cette petite contrefaçon à l'amiable a bientôt lieu, on la lui devra. »

Si Töpffer est ravi de ces quelques lignes du grand critique, la réaction de Xavier de Maistre est tout autre. De Saint-Pétersbourg, où il est arrivé avant l'été, il écrit : « Vous aurez déjà eu désagréablement de mes nouvelles par l'indiscrète publication de ma biographie dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, où vous

¹ Xavier de Maistre, *Lettres inédites à son ami Töpffer*, éd. Skira, 1945, p. 11.

² *Stultifera navis*, bulletin de la Société suisse des bibliophiles, octobre 1953.

êtes nommé je ne sais pourquoi, où l'on parle de corrections aux-
quelles vous consentez, etc... J'espère que vous ne me soupçonnez
pas d'entrer pour quelque chose dans cette impudente annonce. J'avais
compté sur l'intérêt et la bonne foi de M. Charpentier, qui m'avait
paru désirer autant que moi la réimpression de vos œuvres ; il est
intimement lié avec M. Sainte-Beuve, ... tout cela m'est aujourd'hui
fort indifférent, pourvu que l'indiscrétion parisienne ne nuise pas aux
bons rapports qui ont existé jusqu'à présent entre nous et que je désire
vivement de conserver. »³

Töpffer ne s'est pas offusqué « des deux ou trois taches de dic-
tion et de ton » ; il a eu raison en cela, car Sainte-Beuve dans les trois
importantes études⁴ qu'il a successivement publiées sur Töpffer, a
loué expressément et abondamment Töpffer écrivain, Töpffer maître
de la langue.

Or, l'édition parisienne présente cependant un texte qui, des cen-
taines et des centaines de fois, ne reproduit pas le texte original. Ces
divergences ne sont nullement dues à la négligence ; c'est bel et bien
Sainte-Beuve et Charpentier qui en portent solidairement la respon-
sabilité. Sainte-Beuve écrit le 11 février 1841 à Töpffer⁵ :

« ... Dubochet m'a envoyé hier vos illustrations et les opuscules
que vous y avez joints ; me voilà au complet sur vous et prêt à écrire
la notice⁶ ; ce qui tardera très peu. L'impression des nouvelles est
commencée ; quoique je ne sois pas précisément l'éditeur et que
d'autres personnes habituées aux corrections d'impressions se chargent
de ce soin, j'y ai l'œil ; j'espère que vous trouverez que la fidélité de
la reproduction est aussi complète que possible ; quelques mots très
rares par-ci par-là ont été touchés, mais seulement pour des riens et
sans que la nuance naïve en souffre.

» C'est dans ce sens que j'ai réglé, avec la personne chargée des
épreuves par Charpentier, la mesure et les points de revision, et
j'espère bien que tout cela sera soigneusement observé. »

Amateur de belle typographie autant que de beau papier, on
conçoit que Töpffer ait examiné attentivement le volume qui lui par-
venait de Paris. Non moins que l'apparence, il scruta la correction

³ Op. cit., p. 29.

⁴ *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1841, notice sur Rodolphe Töpffer ;
1^{er} octobre 1846, dans *Rosa et Gertrude*, Dubochet, Paris ; *Nouveaux Voyages en
zig-zag*, 1853, préface, Töpffer considéré comme paysagiste, pages I à XIII.

⁵ BPU, Ms. Suppl. 1646, Fo. 82.

⁶ Sainte-Beuve désigne ainsi le grand article qui paraîtra dans la *Revue des
Deux Mondes* le 15 mars 1841.

typographique et nota les divergences avec le texte original. Le 12 mai il écrit à Charpentier :

« ... J'ai trouvé le volume très joli, élégant et correctement imprimé. Les corrections annoncées m'avaient un peu inquiété d'avance, mais je dois avouer qu'elles ont été faites avec sobriété et une consciencieuse discrétion. Il en est qui corrigent de véritables fautes : je dois des remerciemens à ceux qui me les ont octroyées. Il en est aussi dont je ne sais pas le motif, parce qu'elles changent des expressions françaises contre des expressions françaises, auquel cas l'auteur doit toujours conserver son droit. Il en est une où, au lieu de *rassurant espoir*, qui n'a rien d'impropre que je sache, on me fait dire *rassérénant espoir*, ce qui est à mon sens maniére, et jure horriblement avec le reste de mon vocabulaire.

» Mais ce sont là des vétilles. Je m'estime content.

» En un endroit il y a une infidélité pendable. C'est une phrase tout entière où il est question d'Emile menuisier⁷, que l'on a intercalée dans le texte. Mais ne pendez personne, et recevez, Monsieur, avec mes remerciemens... »⁸

Il écrit d'autre part à Dubochet le 20 juin : « La librairie Charpentier m'a fait tenir une douzaine d'exemplaires dans le temps, et aussi une lettre dans laquelle il se félicitait du succès de vente qu'avait sa contrefaçon. J'ai compulsé l'un de ces exemplaires et j'y ai trouvé des corrections, les unes fort légitimes, les autres inexplicables pour moi, à ceci qu'à prendre le dictionnaire de l'Académie pour juge, ils m'ont mis, en tel endroit, une faute qui n'y était pas, et, en tel autre, changé une expression parfaitement française contre une expression française aussi, mais maniére.

» Tout de même, puisqu'on me retouchait, je me suis tenu pour parfaitement content d'en être quitte à si bon marché ; car ce sont là au fond des vétilles, et le texte est d'ailleurs très bien et correctement imprimé. »⁹

Pour inventorier les corrections apportées par Charpentier et Sainte-Beuve sur les textes de Töpffer, une collation de l'édition parisienne avec les éditions genevoises, antérieures et ultérieure (*Nouvelles genevoises illustrées d'après les dessins de l'auteur*, Dubochet, éd. 1845), était faisable et je l'ai entreprise pour la plupart des nouvelles. Mais, pour arriver au même résultat sans cette confrontation,

⁷ Page 99 de l'édition Charpentier. Entre *J'avais une lime* et *Je la mis précipitamment dans le livre*, on trouve la phrase rajoutée : *Car, à travers tout mon latin, j'étais un peu menuisier, comme Emile.*

⁸ BPU, Ms. Suppl. 441, Fo. 59.

⁹ BPU, Ms. Suppl. 1644, Fo. 9.

un heureux destin nous a conservé des documents précieux. En effet, dans des exemplaires de ses œuvres, offertes et dédicacées par Töpffer à Sainte-Beuve, celui-ci, sur les pages de garde et dans les marges, a griffonné des remarques ou des signes conventionnels. Ces ouvrages ont figuré à la vente de la bibliothèque de Sainte-Beuve (21 mars et 23 mai 1870). *Le Presbytère*, acheté à cette vente par Henri Bornand, est devenu ultérieurement propriété de la Bibliothèque publique de Genève (Hf 4964). D'autres ouvrages ont été acquis par A. de Suzannet et se trouvent dans sa collection léguée à la même bibliothèque (*Elisa et Widmer*, n° 23, *Histoire de Jules*, n° 37, *Nouvelles et Mélanges*, n° 40 a).

Autre document précieux pour la présente recherche, lui aussi faisant partie de la collection Suzannet (n° 41) : l'exemplaire de l'édition Charpentier dans les marges duquel Töpffer lui-même a indiqué des différences (non pas toutes ; loin de là) entre son texte et le texte parisien, notes souvent suivies d'un commentaire.

Dans la lettre à Charpentier du 12 mai 1841 qu'on a lue plus haut, Töpffer reconnaît avoir usé d'expressions fautives. A y regarder de près, ces cas sont très peu nombreux.

Edition parisienne de 1841

P. 125 bonjour

P. 59 M. Ratin « était plus haranguer que sévère. A propos d'un pâté d'encre il citait Sénèque; à propos d'une espièglerie, il me proposait Caton d'Utile pour exemple; mais une chose qu'il ne pardonnait pas *c'était* le fou-rire. Cet homme voyait dans le fou-rire les choses les plus singulières, l'immoralité précoce... »

P. 63 L'élève de M. Ratin à sa fenêtre s'entretient avec le prisonnier qui lui parle de derrière la grille d'une cellule de la prison toute proche. « Vous êtes, je le vois, aveuglé comme les autres. Bien jeune pourtant, pour déjà croire au mal. Il se tut à l'ouïe d'une personne qui passait dans la rue. C'était un homme vêtu

Editions genevoises : originale et édition de 1845

adieu

1838 c'est

1845 c'était

de noir. J'ai su depuis que c'était un employé aux pompes funèbres. Lorsque cet homme se fut éloigné, Voilà, dit-il, le respectable aumônier de la prison. Celui-là sait, Dieu merci, que mon cœur est pur et mon âme sans tache ! Il se tut encore. Cette fois, c'était un gendarme. J'hésitai à l'appeler pour lui *redire* les paroles du prisonnier. »

P. 58 « Quant aux auteurs latins, nous n'avions garde de les lire ailleurs que dans les textes expurgés par le jésuite Jouvency ; encore *enjambions-nous* bien des passages que ce pudique jésuite avait crus sans danger. »

1838 raconter
1845 redire

1838 passions-nous
1845 enjambions-nous

En revanche, dans l'édition de 1845, que Dubochet mène à chef conformément aux instructions de l'auteur, Töpffer rejette la variante parisienne et rétablit la leçon originale.

« *Il* est vrai » redevient « *c'est* vrai » (très souvent *il* neutre redevient *ce*).

Ce sont dans les cas où des expressions françaises ont été changées contre des expressions françaises que « l'auteur doit toujours conserver son droit ».

Souvent l'adjectif épithète postposé est antéposé :

1841	asile sauvage
	lutte opiniâtre
	attrait invincible
	attrait pénétrant
	des actes plus faciles
	un <i>sol</i> vaillant
	j'allais infailliblement mentir ou <i>me trouver mal</i>
	de rien autre
	... une mouche voulait obstinément s'y poser malgré l' <i>impatience</i> colère de mon maître qui pressait alors l'explication,

1845	sauvage asile
	opiniâtre lutte
	invincible attrait
	pénétrant attrait
	de plus faciles actes
	sou
	ou prendre mal
	de rien d'autre
	l'opposition

afin qu'attentif au texte, je ne m'aperçusse point de cette lutte singulière.

Pourquoi, pourquoi, *mon gros camarade*, gros gaillard
ne pas suivre ta nature ?

Parfois Töpffer préfère le tour dialectal ou populaire :

1841

de ma fenêtre
Marguerite et moi, *nous l'aidâmes à
endosser* le bel habit marron
Pendant qu'il me *parlait*

1845

depuis ma fenêtre
nous nous aidâmes à lui
endosser¹⁰
Pendant qu'il me *causait*

Dans un autre passage l'édition parisienne a respecté « M. Prévère *m'a causé* », mais une note indique que *causer* pour *parler* est « une locution familière dans le canton de Genève ».

Ailleurs il est vraiment difficile de découvrir la raison qui a déterminé les censeurs parisiens à modifier le texte de Töpffer.

Pourquoi, lorsque le vieillard qui sent s'approcher la mort s'écrie : « Cette mauvaise me trouve plus dur qu'elle n'avait compté », pourquoi *dur* au lieu de *coriace* ?

Pourquoi le touriste du lac de Gers encore attaché à son arbre, se souvenant des angoisses du matin, mais goûtant la paix du soir, savoure-t-il la douceur de la soirée et le *rassérénant espoir* d'une délivrance prochaine, au lieu de *rassurant espoir* ?

Pourquoi (c'est encore le touriste du lac de Gers qui parle, assis au bord d'un étang) « Je m'y regardais manger une *aile* de poulet » au lieu d'une *cuisse* ? Peut-être l'aile fait-elle plus distingué que la cuisse...

Sainte-Beuve goûtait peu les histoires en images de Töpffer ; il a formulé ses réserves à propos du roman *Festus* : « ... Notre goût ne supporterait jamais au début cette *mouche bovine*, ces *curiosités*, ce *vase brisé* ; on n'irait pas plus loin. Il ne faut pas mettre la moindre tache dans un succès aussi légitime et si pleinement obtenu. Chaque talent original a au fond de soi des recoins, des extrémités où par moments il se pousse et se complaît... La douce et pure et franche

¹⁰ Ce tour, dont use Töpffer dans sa correspondance intime, est encore employé aujourd'hui dans le langage populaire de Suisse romande.

manière de Töpffer ... est connue, acceptée, aimée : n'y mettez pas, je vous en prie, un post-scriptum qui déconcerterait un peu. »¹¹

Et voici une suppression. Dans la description de l'atelier de la *Bibliothèque de mon oncle*, l'édition originale donne le texte suivant : « Cette dame (un mannequin) avait été donner du nez contre la boîte à huile qui, perdant l'équilibre, était tombée en répandant par la chambre des pinceaux, des vessies, la palette et les huiles. » L'édition parisienne a supprimé *vessies*. Peut-être était-ce, au sentiment de Sainte-Beuve, une trivialité...

Beaucoup de lecteurs de Töpffer blâmaient son style. Lui-même souffrait du jugement de gens dont il déniait la compétence. Dans la préface du volume paru en 1840 *Voyages et aventures du Dr Festus* (le roman *Festus*, différent de l'histoire en images *Le Dr Festus*), on lit : « ... On trouvera dans ce livre ... des incorrections de langage tout à fait propres à faire frémir les puristes dont notre ville abonde. » Foncièrement artiste, en art littéraire comme en art graphique, Töpffer est un indépendant qui n'accepte pas les normes, qui défend la spontanéité.

Or Sainte-Beuve, reconnu comme le critique de France le plus autorisé, lui a donné son appui total, son « bill d'indemnité » comme dit Töpffer :

« Son style a de la fleur... Ses idiotismes, ménagés et bien pétris dans un style simple, me font l'effet d'un pain bis qui sent la noix. ... Les auteurs genevois, même ceux qui ont le sentiment du style, ne se sentent pas complètement chez eux dans leur langue... Ils parlent trop bien... M. Töpffer ne paraît pas s'être posé la difficulté ainsi, et c'est pour cela peut-être qu'il en a mieux triomphé... Il a été de son pays avec amour, avec naïveté, un peu rustiquement, cachant son art, et il s'est trouvé avoir du sel et de la saveur pour nous. »

On conçoit que le jugement porté par Sainte-Beuve sur le style de Töpffer dans son article de la *Revue des Deux Mondes* de mars 1841 l'ait grandement réjoui. Il écrit à Dubochet le 24 mars : « Quant aux éloges, je vous laisse à juger si je les ai trouvés de mon goût ; mais de tous, celui qui m'a chatouillé aux endroits les plus sensibles du bourgeon, là où j'aurais cru que moi seul je sais mettre le doigt, c'est tout ce qu'il dit de mon style. Bien peu de gens pouvaient comprendre comme il l'a fait notre position particulière d'écrivains ; moins de gens encore étaient capables d'apprécier le parti que j'ai pris d'être

¹¹ Lettre de Sainte-Beuve à Kity Töpffer, 16 janvier 1848, BPU, Ms. Suppl. 1646, Fo. 99.

un peu beaucoup suisse dans mon style ; lui seul avait assez d'autorité pour me donner mon bill d'indemnité. Fichtre ! avec quel vif mouvement je l'ai arraché de sa main avant qu'il pût se repentir de me l'avoir octroyé ! Avec quel agrément je l'ai laissé arracher de la mienne par nos puristes du cru, toujours prêts à donner des taloches à qui trempe un peu sa plume dans leur propre encrier ! Sous ce rapport M. Sainte-Beuve m'a mirifiquement festoyé. Figurez-vous des puristes manqués qui, ayant vu toute la langue dans la grammaire de Noël et Chapsal, s'effarouchent de tout ce qui n'est pas conforme. Figurez-vous moi n'osant leur dire ni « vous êtes des pommeaux » ni « je me fiche pas mal de Noël et Chapsal aussi », ni « permettez que je me permette d'oser un peu, rien que pour voir ». — Et figurez-vous un arbitre illustre, un arbitre d'Athènes, qui leur explique avec politesse, habileté et modération, comme quoi ils ignorent totalement ce dont ils parlent et sont des pourceaux qui se mêlent de dentelles...»¹²

Ce refus de la règle contraignante en matière de langage, ce besoin viscéral de liberté qui l'habitait, Töpffer l'oppose en peinture à la tradition académique. Et, à propos de l'école de David, il écrit : « Les termes que je viens d'employer me suggèrent un rapprochement. La langue académique, langue des formules élégantes mais froides, pure mais uniforme, cette langue en honneur sous l'Empire, c'est l'image de ce dessin académique dont je parle. Elle présente les mêmes défauts, par les mêmes causes. Elle substitue en quelque sorte le type à l'individualité, les formules consacrées par le bel usage aux expressions qui naissent de l'usage commun. Cette langue, la voilà toute, et pour tous, dans le dictionnaire ; pas plus que lui elle n'a de mouvement, de vie et de variété ; elle s'est isolée de la nature qui est ici le langage parlé, vivant, énergique, sans cesse étendu, modifié par tout le monde, et auquel, comme le dessin, elle doit se retremper sans cesse pour participer à ces qualités. »¹³

Et, dans son voyage de 1838, Töpffer écrivait : « C'est durant notre dîner de Glaris que se sont agitées de hautes questions de linguistique. Faites vivre vingt hommes en colonie séparée, l'idiome qu'ils ont emporté avec eux va bientôt se modifier, et tantôt s'enrichir de mots, tantôt donner aux mots reçus des acceptations nouvelles, à telle sorte qu'on en est à se demander pourquoi les savants prennent tant de peine pour expliquer théoriquement et par conjectures la

¹² BPU, Ms. Suppl. 1644, Fo. 7.

¹³ *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, livre III, chap. IX, éd. Payot, p. 151. — Ce texte a été cité par W. Zimmerli, *Vergleichende Betrachtung der Stilmittel von R. Töpffer als Schriftsteller und Dichter*, Aarau, 1951.

formation du langage. Que ne viennent-ils voyager avec nous ? en six jours ils auraient vu poindre et croître une langue nouvelle ; en un jour ils auraient vu disparaître tous les noms propres de la troupe pour faire place à cinquante appellations nouvelles, quelques-unes folles, toutes vivantes et caractéristiques pour ceux qui les emploient.

» Ils auraient compris que tous leurs efforts pour fixer une langue vont à contre-sens de la vie du style, que les langues fixées sont des langues languissantes et malades, que des langues arrêtées sont des langues mourantes ou mortes.

» Ils auraient compris pourquoi les poésies primitives, qui précédent tous les dictionnaires, sont les seules éclatantes de couleur, et pourquoi les poésies civilisées sont des ramassis de couleur terne et de lambeaux qui ont vécu.

» Ils auraient compris qu'autre chose est, pour l'agrément des gens, le changement, le renouvellement des idiomes laissés à eux-mêmes, autre chose la combinaison sempiternelle des mêmes éléments classés et étiquetés par les experts.

» Ils auraient compris qu'aucune langue n'est obscure pour ceux qui la font, si ignares soient-ils, et que beaucoup de langues deviennent louches à cause des doctes qui les nettoient, les blâtent, les éclaircissent, et substituent leurs savants arrêts aux clartés du sens commun.

» Ils auraient compris que le libre effort de ceux qui sentent et qui n'aspirent qu'à s'exprimer est tout autrement fécond pour enrichir et animer la langue, que le laborieux effort des grammairiens qui n'aspirent qu'à grammatiser.

» Ils auraient compris qu'en fait d'idiome, la métaphysique des savants est une ânerie, en comparaison de la métaphysique des simples, que parler n'est pas une science, mais un développement de notre nature, un besoin et un plaisir de notre âme, un exercice aussi charmant que facile, avant qu'on en eût fait une escrime apprêtée et conventionnelle.

» Et tout ceci à propos du dîner de Glaris où nous avons mangé du chamois... »¹⁴

N'est-il pas vraisemblable que Ferdinand de Saussure, s'il les avait lus — hypothèse qui n'est pas à exclure —, aurait vu dans ces deux textes de son concitoyen une première esquisse de la distinction qu'il fait entre langue et parole ?¹⁵

Léopold GAUTIER.

¹⁴ *Voyages en zigzag*, éd. Dubochet, Paris, 1844, p. 176.

¹⁵ Voir sur la langue et le style de Töpffer l'ample étude qu'Alexis François a publiée en préface à l'édition de *L'Héritage*, Genève 1956. — Voir aussi Léopold Gautier, « Töpffer et Sainte-Beuve », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1966.